



CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU BORDEAUX BRIDGE CLUB EDL - Mercredi 17 décembre 2025

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité (e) à participer à **l'assemblée générale extraordinaire** du Bordeaux Bridge Club qui se tiendra en présentiel le mercredi 17 décembre 2025.

18 h 00 : Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire

En rappel de l'Article 12 des statuts :

Pour statuer valablement, l'assemblée générale extraordinaire doit réunir un quorum des deux tiers des voix. À défaut, sera convoquée une nouvelle assemblée générale extraordinaire, au minimum dix jours plus tard. Aucun quorum ne sera alors exigé. Dans tous les cas, les décisions sont prises à la majorité simple des voix des membres présents (ou représentés).



- Remplacement de l'Article 9.3 par le texte suivant :

Le Conseil d'Administration est composé de 6 à 12 membres parmi lesquels 4 membres constituent le Bureau. Ils sont élus en assemblée générale pour une durée de 3 ans, renouvelables en totalité à la fin de la période.

Les membres sortants sont rééligibles.

18 h 30 : Clôture du vote

18 h 45 : Annonce des résultats du vote

Fin de l'assemblée générale extraordinaire.

Assemblée générale annuelle

Celle-ci aura lieu à la suite de la précédente et tous les membres présents avaient le droit de vote.

L'Ordre du Jour est :

- Approbation du Compte rendu de l'assemblée générale du jeudi 19 décembre 2024.

- Rapport moral de l'année 2024/2025.

- Appel à candidature et vote pour le remplacement d'un membre démissionnaire selon l'ordre du jour de l'assemblée générale du 19 décembre 2024 avec les membres élus.

- Approbation des tarifs pour l'année prochaine concernant :

Les cotisations

Prix du ticket

Boissons



- Approbation de la convention de l'École de Bridge.
- Rapports financiers portant sur l'année 2024/2025 :
- Rapport financier et bilan comptable de l'exercice clos.
- Budget prévisionnel portant sur l'année 2025/2026.
- Questions diverses.

L'assemblée générale extraordinaire et l'assemblée générale annuelle sont deux moments clés, nécessaires dans la vie de notre organisation. J'espère de tout cœur votre participation.

Je vous adresse, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Le Président du Bordeaux Bridge Club Edl,
Patrick Lafont



POUVOIR Assemblée générale extraordinaire

Le (la) Soussigné : M (me)

Donne pouvoir à M (me)

A l'effet de le (la) représenter à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à Bordeaux, au siège du Club, 4, rue de la Croix de Seguey 33000 Bordeaux, le 17 décembre 2025 à 18 h 00, de délibérer sur l'ordre du jour figurant sur la convocation et dont le (la) soussigné (e) déclare avoir parfaite connaissance, d'émargier la feuille de présence, de prendre part à toutes les discussions et tous les votes, d'accepter toutes fonctions, et, généralement, de faire le nécessaire pour exercer tous les droits afférents à la qualité de membre du Club.

Fait à..... Le.....

Signature

(Faire précéder la signature de la mention « *Bon pour pouvoir* »)



POUVOIR Assemblée générale annuelle

Le (la) Soussigné : M (me)

Donne pouvoir à M (me)

A l'effet de le (la) représenter à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra à Bordeaux, au siège du Club, 4, rue de la Croix de Seguey 33000 Bordeaux, le 17 décembre 2025 à 19 h 00, de délibérer sur l'ordre du jour figurant sur la convocation et dont le (la) soussigné (e) déclare avoir parfaite connaissance, d'émargier la feuille de présence, de prendre part à toutes les discussions et tous les votes, d'accepter toutes fonctions, et, généralement, de faire le nécessaire pour exercer tous les droits afférents à la qualité de membre du Club.

Fait à..... Le.....

Signature

(Faire précéder la signature de la mention « *Bon pour pouvoir* »)